

4^{ème} CONGRES DE LA FNME- CGT MONTPELLIER 22 AU 25 MARS 2010
INTRODUCTION DES DEBATS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE
Frédéric IMBRECHT

Chers Camarades,

"Nous devons tout nous dire, Nous allons tout nous dire".

C'est ainsi que j'ouvrais, il y a plus de six ans maintenant, le congrès de Biarritz. Nous étions, dans une période difficile de notre Fédération, menacés par la tétanisation provoquée par la montée, l'exacerbation des débats internes.

Nous ouvrons les travaux de notre congrès avec beaucoup de gravité, car les enjeux y étaient considérables. Il y allait de l'unité même de la Fédération et de la capacité des délégués, porteurs des débats et décisions des syndiqués, à trouver le plus large et le plus haut dénominateur commun afin de se rassembler.

Se rassembler non pour le principe ou pour le seul intérêt de l'organisation, mais le faire en visant l'essentiel : notre capacité à rendre utile notre syndicalisme de lutte.

Six ans après, il peut sembler banal que, dans la Fédération, le débat entre les syndicats et les syndiqués soit empreint de libre parole. Et pourtant, c'est tous ensemble que nous avons œuvré à en faire un réel mode de vie permanent.

S'il n'est pas question, bien évidemment, de réfléchir et dresser bilan de deux congrès, vous me concéderez, puisque c'est le temps de ma responsabilité de Secrétaire Général d'une part, mais surtout d'un véritable cycle dans la vie des entreprises du champ de notre Fédération, de poser le bilan « statutaire » dans une perspective plus ample.

Et à nouveau, comme à Biarritz, comme à Lille, « de ne pas nous raconter d'histoires ».

Où en sommes-nous de ce que nous avons décidé ?

Car, dans le même temps que nous déciderons de l'avenir, que nous dresserons des perspectives à partir de cet après-midi, nous devons intégrer au processus de décision, ce que nous avons été capables ou incapables de réaliser au regard de notre rôle de force syndicale.

C'est indispensable de faire la liste des mauvais coups que reçoivent les salariés, ceux qui se préparent.

Ce n'est pas complètement inutile de faire l'état de ce qu'ont fait ou pas les organisations politiques, les élus, pour ce qui relève de leur responsabilité, de déplorer les faiblesses et les atouts potentiels des uns et des autres. Mais je pense

que nous sommes tous d'accord pour affirmer que nous ne sommes pas vraiment là pour ça.

Le rapport de force politique est une chose. Nous n'en sommes pas à l'écart, c'est une dimension de la réalité, quelquefois du ressenti. Nous y sommes comme force sociale, syndicale avec un objet singulier qui fonde ce que nous mettons derrière « indépendance syndicale » : la défense des intérêts des salariés en toutes circonstances. De tous les salariés quels que soient leurs origines, statut, opinions politiques et religieuses mais aussi quels que soient les interlocuteurs patronaux ou la couleur des pouvoirs publics en place. Du local au national et au-delà.

La CGT a toujours été sur le social, c'est notre raison d'être, même si nous nous déportons parfois. C'est une réalité historique, la CGT a connu des proximités politiques, depuis 1895, qui l'ont conduite à s'aventurer, voire à s'égarer sur des terrains qui n'étaient pas les siens.

Aujourd'hui, si cette époque est heureusement révolue, les débats de la société, de la vie politique ne l'épargnent pas. Nous militons dans une Fédération très diverse politiquement, à l'image de ce qu'est la vie politique française, en particulier à gauche.

Que notre Fédération soit moins homogène politiquement qu'à une certaine époque, pour être clair, qu'il n'y ait pas que des communistes pour la diriger, c'est aujourd'hui une réalité. Une Fédération au cœur de la réalité du monde du travail. Pas celui dont on rêve, celui qui est.

Cela peut perturber, complexifier les raisonnements, les analyses mais là encore, ce n'est que prendre en compte la vie.

Le document de congrès « bilan » effectuée, dans le détail, l'inventaire de l'activité fédérale de ces trois dernières années. Je n'y reviens donc pas, évidemment, je donnerai uniquement quelques coups de projecteurs sur certains points.

Il suffit de relire les documents du congrès de Lille pour voir combien nos orientations étaient centrées autour de 3 thèmes majeurs :

- Le pôle public de l'énergie ;
- L'agence européenne de l'énergie ;
- Le statut de l'énergéticien.

Ceci était inscrit dans un contexte dominé par le réchauffement climatique, le prix des combustibles fossiles et les besoins accrus des pays émergents.

C'est sur l'ensemble de ces questions que les syndicats et les différents niveaux de l'organisation fédérale, comme la direction fédérale elle-même, ont inscrit leur activité. Mais il faut bien reconnaître que dans la période la bataille a porté essentiellement sur la lutte contre la déréglementation.

Au-delà des luttes menées autour de ces questions, des multiples initiatives et débats organisés par la Fédération et les syndicats ou auxquels ils ont participé, il

faut relever que la réflexion fédérale a fait l'objet d'approfondissements importants, notamment depuis la fusion-privatisation GDF SUEZ.

En effet, quelques mois après notre congrès de Lille, l'élection de Nicolas SARKOZY à la présidence de la République donnait le signal de la reprise des offensives pour la libération du secteur énergétique.

Sans revenir en détail sur cette période où les syndicats comme la direction fédérale ont pris toute leur place dans la bataille, il faut relever que son déroulement a mis en évidence les difficultés à passer d'une bataille interne aux entreprises de notre secteur à une bataille externe, indispensable pour gagner alors que l'exemple du référendum sur la Poste, à l'automne, donne quelques perspectives à la possibilité d'un élargissement.

A l'international, la situation sociale et économique des secteurs des mines et de l'énergie de ce début du 21^{ème} siècle marque l'échec de trois décennies de domination de l'idéologie libérale. Cette situation confère une immense responsabilité aux organisations syndicales nationales, européennes et internationales qui n'ont pas, à ce jour, démontré leur capacité à empêcher ce mouvement de fond. Le rapport d'orientation nous invitera à réfléchir à l'évolution ou à la construction du syndicalisme européen, international, en temps que force organisée dans les secteurs relevant de notre champ.

Les difficultés que nous avons rencontrées à l'occasion de la lutte contre la fusion GDF SUEZ posent fondamentalement :

- La question de l'intervention des usagers ;
- La nécessité de l'appropriation des questions du service public au plan politique ;
- La question de l'appropriation des questions industrielles par l'opinion publique.

Ces difficultés n'ont pas permis de faire échouer les initiatives du gouvernement et des entreprises malgré, notamment, une bataille interne dans les Institutions Représentatives du Personnel qui a conduit la Direction de Gaz de France à être battue plusieurs fois successivement sur le terrain juridique, créant à cette occasion une jurisprudence dont il nous faudra tirer profit dans d'autres batailles.

En même temps, la situation nouvelle créée par la fusion GDF SUEZ, société de droit privé, nécessitait de réactualiser nos réflexions sur le terrain industriel et économique.

C'est ce qui a été fait lors du Conseil Général des 30 et 31 mars 2009 qui a permis de faire avancer la réflexion collective sur de nombreux points avec le souci de déboucher sur des propositions concrètes, atteignables et qui nous rapprochent de nos objectifs, c'est-à-dire de fournir une énergie au meilleur coût pour tous, compatible avec un développement respectueux de la planète.

Ceci se situe dans un contexte de transition énergétique où la production est organisée pour répondre aux besoins de rentabilité du capital et non pas pour répondre aux besoins essentiels des populations :

- Besoin de développement pour tous ;
- Contexte de crise mondiale (rôle de l'énergie) ;
- Raréfaction des ressources fossiles ;
- Dérèglement climatique.

Dans ce contexte, le pôle public de l'énergie et l'agence européenne de l'énergie sont plus que jamais une réponse adaptée aux problèmes énergétiques actuels. Toutefois, les profondes transformations survenues dans les entreprises de l'énergie ces dernières années montrent un changement profond du contexte. C'est le cas avec la fusion de GDF-SUEZ mais aussi les multiples échanges d'actifs entre opérateurs, le rachat de British Energy par EDF et, plus récemment, la cession à Eon des parts de l'Etat et d'EDF dans la SNET ou encore la vente d'AREVA T&D, sortie de Siemens, le projet d'ouverture du capital, préludes probable à une réforme en profondeur du capital d'AREVA, aujourd'hui encore très majoritairement public.

La réussite d'un pôle public ne passe pas par le replâtrage de ce qui était avant-hier les monopoles publics ni même par de simples renationalisations certes nécessaires et que nous proposons d'ailleurs. Bien plus que tout cela, la réussite d'un tel pôle passe avant tout par ce qu'il n'y avait pas avant, y compris dans EDF et GDF nationalisées à 100% : la maîtrise publique qui repose sur la démocratisation des entreprises, l'intervention, l'activité et les droits des salariés, l'implication et l'intervention des usagers mais elle passe aussi par un élargissement de son champ de compétences.

Ceci est d'autant plus nécessaire qu'une énergie de qualité, à un coût aussi bas que possible, est un facteur essentiel de bien-être des populations, mais aussi, un élément indispensable de l'activité économique, notamment du dynamisme industriel. Ceci a amené la CGT à intervenir, tant fédéralement que confédéralement, notamment à l'occasion des débats autour du Grenelle de l'Environnement (puis du Grenelle de la Mer) comme dans les discussions de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (électricité, gaz et pour la première fois, chaleur). Cela a été l'occasion d'exposer (et d'approfondir) notre réflexion collective sur de nombreuses questions sur la base des lignes de forces connues, sur lesquelles je ne reviens pas aujourd'hui.

En parallèle, notre Fédération a cherché à impulser (en lien avec la Fédération de la Métallurgie) la reconstruction d'une véritable filière industrielle en France dans le domaine du nucléaire, que ce soit pour l'entretien des unités de production existantes, pour la création de nouvelles et pour le renouveau de la filière du cycle combustible.

Ceci va de pair avec la revendication du recul de la sous-traitance, notamment dans l'entretien et la maintenance, le développement de la filière des déchets tout comme, d'une façon plus générale, celle de la recherche sous toutes ses formes.

Ceci nous a conduits à nous prononcer pour la création d'un groupement d'intérêt économique entre EDF et AREVA pour l'international et à participer à de nombreuses initiatives en ce sens.

Nous avons réaffirmé que le CEA est bien l'organisme de recherche nécessaire pour les réacteurs du futur, la génération 4, la fusion et l'axe 1 de la loi sur la gestion des déchets, la transmutation.

L'exemple des relations EDF AREVA illustrent les ravages que la privatisation du secteur de l'énergie a opérés ces dernières années.

Chers Camarades,

J'ai annoncé que nous allons nous parler vrai : on n'a pas gagné sur la privatisation, c'est évident. On n'a pas gagné non plus sur l'ampleur de la mobilisation, du rapport de force sur un certain nombre d'enjeux pourtant importants. Mais la vraie question n'est-elle pas, en tant que syndicalistes, de mesurer ce que nous avons fait pour préserver les droits des salariés en matière de garanties collectives ? Qu'est-ce que l'on a réussi ou non ?

Plus précisément, qu'est-ce que l'on a empêché comme reculs sur les garanties sociales collectives, quelles avancées avons-nous obtenues ?

Pour aller de l'avant, nous devons avoir le recul sur cette phase de la déréglementation économique, sociale.

Nous avons abordé l'étape de la déréglementation dans un rapport de force donné, avec une organisation donnée.

Quel en est aujourd'hui le bilan ? Je veux maintenant aborder une autre question en lien avec cette bataille contre la réglementation.

Avec la transformation des entreprises nationalisées dans le champ des IEG, des questions sont posées sur l'avenir du statut national à partir de cette équation que nous avons nous-mêmes portée « nationalisation = statut national ».

Un court rappel historique nous permet de mieux cerner le problème, car une fois de plus les raccourcis ne nous aident pas à analyser.

Marcel PAUL avait voulu que le principe du statut soit acté dans la loi de nationalisation afin que personne, à l'époque, ne puisse revenir en arrière. On sait ce qu'il en est advenu depuis.

C'était d'ailleurs un principe ancien. En effet, la loi du 28 juillet 1928 sur le traité de concession rend obligatoire un statut du personnel dans les sociétés d'électricité et du gaz.

La loi acte ce que les luttes sociales avaient porté avec force.

Le statut, c'est un rapport de force né, dès le début du 20^{ème} siècle, d'abord chez les gaziers avec l'exigence du statut d'assimilation. Les luttes s'étendront aux électriciens. Parties de Paris, elles gagneront la banlieue puis la province.

En 1936, on peut affirmer qu'un statut existe dans toutes les sociétés du gaz et de l'électricité. Toutes ces sociétés sont privées et dépendent de grands groupes capitalistes Mercier, Empain, Suez...

L'idée du statut est donc bien antérieure à celle de nationalisation.

C'est le congrès fédéral de 1937 qui a formalisé la revendication du statut national. Les acquis de 1936 ont permis de faire mûrir celle-ci. Nous sommes passés par l'idée de statut commun, puis de statut unique appelé statut national après la nationalisation.

En 1946, celui-ci reprendra ce qu'il y avait de meilleur dans les statuts de chacune des entreprises antérieures.

Il n'y a donc pas de lien mécanique entre nationalisation et statut même si tout affaiblissement de la nationalisation fragilise les droits du personnel.

C'est bien, là encore, en matière de rapport de force qu'il nous faut appréhender cette question.

La nationalisation n'est pas le but mais le moyen d'un service public de l'énergie qui répond aux besoins de la nation qui, avec un statut de haut niveau, permet aux salariés d'accomplir leurs missions.

Le raisonnement « On perd tout parce qu'on a été privatisé » qui veut dire « il faut attendre de renationaliser pour regagner » (et regagner quoi au juste ?) est à la fois faux, facteur de désespoir, de démobilisation et renvoie à « des lendemains qui chantent », à la délégation.

Merci, on a déjà donné !

Et que dire de l'accusation de deal envers la CGT ? C'est en fait que nous n'avons pas cédé, que dans le contexte et les possibilités, on a su préserver, voire gagner. Les campagnes patronales sur ce fameux deal venant du non moins journal patronal « Les Echos », mais pas seulement, visent à donner des arguments aux patrons pour ne pas étendre ce que nous avons gagné par nos luttes ou parfois seulement par la force que l'on nous attribue. Est-ce que c'est dealer que de ne céder sur rien et notamment quand il s'agit des garanties collectives et des droits des travailleurs, retraités, chômeurs quand, dans le même temps, le gouvernement privatise ? Et gagner des positions aussi minimes soient-elles dans ce contexte, c'est douteux ?

Cultiver cette idée du deal, pire encore, laisser mettre en cause les principaux dirigeants de la Fédération qui sont ainsi entraînés dans la boue, c'est mettre en cause toute la CGT. Mais c'est surtout une véritable idée de renoncement, d'inutilité de la lutte syndicale : « Les luttes ne conduisent à rien, il n'y a que la magouille pour gagner ». Une fois de plus, le patronat et les « conseillers en révolution » sont

d'accord sur le fond. Mais qu'ils n'attendent pas que nous tombions dans leur panneau.

Bernard THIBAUT est traité de la même façon quand la CGT se bat pied à pied pour conserver, maintenir et gagner.

Non seulement, j'ai le sentiment d'avoir respecté le choix des syndicats, mais je pense que nous n'en faisons pas assez pour prendre en compte les attentes, revendications des syndiqués, des salariés et pour valoriser les résultats positifs, fruits pourtant du travail de milliers et de milliers de militants. Et je me mets le premier dans la liste des responsables.

Oui, on a plus souvent lutté pour le service public que pour les salariés. Si nous n'avons pas à en rougir, cela nous a été reproché et nous méritons le reproche.

Sur le champ de notre Fédération, nos propositions dans ce domaine sont non seulement de haut niveau, mais enracinées dans la réalité sociale, elles dressent les contours d'une société nouvelle, où la réponse aux besoins, la préservation des richesses naturelles, la place des humains sont un moteur du progrès.

Nous portons des questions d'intérêt général qui ont de l'écho dans la société française, qui font école et qui dépassent les clivages habituels.

C'est à mettre à l'actif du bilan des syndicats. Ce sont des millions de tracts sur les marchés, aux portes des entreprises, des délégations chez les élus, des conférences de presse qui ont fait progresser la conscience des gens, qui ont alerté les usagers.

Mais, par voie de conséquence, nous avons plus ou moins concentré nos luttes sur la défense du service public que sur le social. D'autant que pendant ce temps, les situations des agents se détérioraient.

Ce qui conduit à nous attribuer parfois des échecs qui ne sont pas les nôtres, qui sont le fait, en dernier recours, de choix politiques d'élus. Et à ne pas valoriser, par contre, des résultats sociaux acquis par l'action syndicale.

Les salariés des Industries Electriques et Gazières ne s'y sont pas trompés en renforçant leur confiance envers la CGT lors des élections. Nous pouvons même penser que les salariés ont ainsi davantage de recul sur la situation réelle, qu'ils en sont meilleurs juges.

Pour autant, le discours trop souvent entendu, voire malheureusement entretenu, parfois par des militants qui minimisent les résultats obtenus, conduit à une distorsion entre le vote et l'adhésion.

Car ce n'est pas en dévalorisant l'action de la CGT que l'on fait des adhésions.

Notre présence sur le terrain et le développement des luttes n'ont pas porté les fruits, permis la syndicalisation, le renforcement de l'organisation notamment parmi les jeunes à la hauteur de l'activité menée.

Pourquoi ne fait-on pas plus d'adhésions chez nous alors que la CGT progresse globalement ?

Comment expliquer qu'à la branche IEG nous recensons 49 247 syndiqués sur l'exercice 2008 alors que dans le même temps nous avons réuni 75 729 voix aux élections CMCAS avec une progression de la représentativité de la CGT ?

Chers camarades,

Dans les groupes, les entreprises s'exprimer, revendiquer, lutter sont devenus des fautes graves.

Cette vague de répression s'est traduite, en 2009, par des lettres d'avertissements, des assignations en référés individuelles, des assignations pour entraves à la liberté de circulation, des convocations aux commissariats, des entretiens préalables qui se sont soldés par des avertissements, des blâmes, et des convocations à une Commission Secondaire de discipline. Des mises à la retraite d'office, des rétrogradations et des mises à pied ont été notifiées.

Les luttes tenaces des personnels et des militants CGT en lien avec la Fédération contre ces sanctions ont permis de corriger partiellement ces terribles et injustes sanctions.

Nous n'avons aucun esprit de vengeance, ni aujourd'hui ni demain ; mais nous avons et nous aurons de la mémoire et nous n'accepterons pas qu'un salarié, qu'un militant syndical soit sacrifié sur l'autel de la lutte collective. C'est parce qu'il y a eu des victoires que la répression est aussi forte et encore plus sauvage.

D'où vient la violence ? De ceux qui veulent discuter, faire des propositions alternatives aux licenciements ou de ceux qui refusent tout dialogue ?

Cet acharnement à vouloir réprimer s'exprime et s'inscrit dans un contexte national économique, social et politique particulier de crise.

Le patronat entend assurer la continuité des dividendes versés aux actionnaires, c'est toujours plus pour les actionnaires et toujours moins pour l'emploi, les salaires et la protection sociale.

La CGT continuera de combattre toutes les formes de discrimination et de criminalisation de l'action syndicale et appelle l'ensemble des salariés et tous les citoyens emprunts de justice sociale à s'y opposer massivement dans l'unité la plus large.

La Fédération entend jouer un rôle majeur dans ce processus. Nous ne lâcherons rien, et nous mettrons le temps qu'il faudra mais justice devra être rendue à toutes et tous nos collègues qui sont injustement sanctionnables ou sanctionnés. Nous mettrons tout en œuvre pour qu'il n'y ait aucune sanction et pour stopper cette politique néfaste pour toutes et tous.

Sur le plan social et économique, la situation des femmes n'est guère brillante et il est prévisible que la crise frappe de plein fouet les plus fragiles et les plus précaires.

Aujourd'hui, les directions sont passées du déni et du mépris à la reconnaissance des inégalités entre les hommes et les femmes et à une volonté d'y mettre fin. Mais au-delà de l'affichage, la situation évolue lentement, y compris à la CGT.

Le bilan de l'activité du secteur « filiales et sous traitance » est l'indication que ces questions ont pris une dimension nouvelle dans notre fédération, dont le document bilan d'activité fait état, lié à la fois à la part croissante de ces activités mais aussi à leur prise en compte accrue par nos syndicats.

Pour autant, je le disais déjà à Lille, nous n'avancions que timidement dans le rassemblement « de tous les jours » : Nombre de nos restaurants méridiens restent terrain réservé sans que cela n'émeuve grand monde et les enfants de collègues de travail du privé d'un même site ne se retrouvent pas autour du même sapin d'autant que c'est souvent ceux qui en ont le plus besoin, dans l'urgence, qui en sont écartés.

Pourquoi n'avancions-nous pas sur ces questions de solidarité de classe, pourtant identitaires à la CGT ?

Deux livres rencontrent actuellement, de façon différente, un grand succès public :

Celui de Florence AUBENAS, qui s'est immergée dans le monde de la précarité des femmes de ménage, et celui d'Elisabeth FILHOL, « la Centrale » qui pénètre dans celui des salariés du nucléaire, ceux de la sous-traitance. Ne pensez-vous pas qu'il est temps que l'on cesse de parler de ces hommes, ces femmes autrement qu'en trouvant toutes les bonnes raisons pour ne pas nous battre à leurs côtés, leur mettre à disposition nos outils de lutte, notre expérience et notre solidarité.

Comment imaginer que les entreprises qui travaillent sur nos sites seraient les seules à ne pas employer des travailleurs sans papiers ? Comment ce grand combat de la CGT pour la régularisation des travailleurs sans papiers, précaires parmi les précaires, ne serait pas celui de nos syndicats ? Comment pouvons-nous, à juste titre, organiser des actions de solidarité là où se déroulent des catastrophes, où cogne la misère au bout de la terre et ne pas aborder ces questions sur le lieu de travail, lieu d'exploitation ? Avec le temps, ces femmes, ces hommes ne seraient-ils pas devenus transparents à notre regard pourtant affuté quand il s'agit d'injustice ? Qu'est-ce qui nous empêche le rassemblement réel, physique, autour d'une même fête, d'une initiative de toutes celles et tous ceux qui créent les richesses de nos entreprises y compris le 1% ?

Quand nous ferrailons sur tout ce qui touche à l'émancipation de tous les salariés et de leurs proches, à la sécurisation de leur présent, de leur avenir et à l'appropriation des enjeux, nous luttons contre les obscurantismes, les peurs dévastatrices.

La question de l'appropriation de leur CGT par les syndiqués et les salariés est tout à la fois une prise "à rebrousse-poil" de la délégation de pouvoir et de tous les élitismes mais aussi la voie de l'efficacité, en ce qu'elle nous contraint à passer par les cases : Information, explication, conviction, décision collective.

Mesurons que ce choix de règle de vie, s'il correspond aux attentes des hommes et des femmes d'aujourd'hui, qui veulent maîtriser leur vie, est en complète opposition avec les idées dominantes dans les lieux de pouvoir.

La pratique de la consultation que nous avons initiée s'attaque donc à forte partie. Elle n'est pas une question interne, c'est une véritable lutte. Elle nous conduit à nous poser nous-mêmes des questions que l'on ne se poserait pas si nous n'avions pas l'ambition de changer en profondeur.

Mais avant tout découragement, tout scepticisme face aux difficultés, là encore mesurons d'où nous venons et là où nous sommes, ce que nous avons d'ores et déjà réussi : L'originalité, l'exigence de notre démarche.

En 2007, nous avons connu une réforme importante des régimes de retraite dont celui des IEG. Cette réforme a été un des thèmes de la campagne présidentielle du candidat Sarkozy. La seule justification avancée pendant la campagne et reprise ensuite par le gouvernement était l'équité entre les salariés. Prétexe fallacieux car chaque régime a ses particularités et ses spécificités mais après la réforme du régime général et celui de la fonction publique il leur fallait réformer les régimes spéciaux.

En fait l'objectif était clair, il devait opposer les salariés entre eux pour mener à bien ce projet. Aucun argument économique mis en avant par le gouvernement n'a résisté à notre analyse. Pendant les négociations les employeurs, sur ordre du gouvernement, ont toujours refusé de donner les coûts de cette réforme car il serait apparu clairement qu'elle était plus coûteuse pour les entreprises que de ne rien faire.

Comme nous l'avions dit à l'époque, le régime spécial des IEG ne coûte rien aux contribuables, les retraites sont totalement financées par les cotisations salariales et patronales. Il est contributif à la solidarité inter-régimes qui permet de financer les régimes déficitaires.

Dés le départ, nous avons marqué notre opposition à un tel projet et notre refus de négocier :

- Un allongement de la durée de cotisation.
- La mise en place d'un régime additionnel par capitalisation.
- La remise en cause du régime à prestations définies.
- La mise en place d'un système de décote.

Si les luttes n'ont pas conduit à l'abandon de cette réforme, elles ont permis d'en atténuer les effets.

Nous ne devons pas nier les effets négatifs, mais nous avons aussi l'obligation de valoriser ce que les actions ont permis de faire bouger au risque sinon de nourrir le sentiment de fatalité et d'accréditer l'idée qu'il y a en face un rouleau compresseur que rien ne peut ébranler.

Alors oui, nous devons mettre à l'actif de notre bilan :

- La revalorisation des salaires à l'embauche pour les agents d'exécution ;
- L'intégration de la prime de compensation de la cotisation retraite dans le SNB qui a permis une revalorisation des pensions même si le compte n'y est pas ;
- La création de deux échelons d'ancienneté supplémentaires ;
- Une augmentation progressive des coefficients de rémunération ;
- La mise en place d'un contingent spécial pour les jeunes du collège exécution dans le cadre des avancements au choix.

Force est de constater que les réformes successives des régimes de retraites n'ont rien réglées aux problèmes qu'ils rencontrent. A nouveau en 2010, le gouvernement veut engager une nouvelle réforme. Mais cette fois tous les salariés sont concernés alors il nous faudra prendre toute notre place dans les mobilisations à venir.

Concernant les salaires et pensions, depuis Lille, l'austérité salariale imposée par le MEDEF et relayée par le gouvernement aura marqué la période par sa continuité.

Pourtant les entreprises du champ de l'énergie auront réalisé des bénéfices sans précédents dans la période, assurant de confortables revenus aux seuls actionnaires. Dans le même temps le salaire des dirigeants des grands groupes explose.

En 2009, les stocks options des dirigeants de GDF SUEZ auront été le détonateur d'une lutte de plus de 2 mois dans les IEG, initiée par les gaziers, pour avoir du plus sur la fiche de paye, ce qui sera le cas mais avec des disparités entre entreprises.

Disparités que connaissent les salariés de la Branche Energie Atomique car en l'absence de grille de branche, ce sont les Négociations Annuelles Obligatoires d'entreprises qui régulent les maigres augmentations salariales.

Les mineurs en activité auront aussi subi de plein fouet la rigueur salariale.

En 2010 le patronat des Industries Electriques et Gazières, prenant acte de l'intensité du conflit de 2009, proposera une augmentation du salaire national de base plus importante, et même si certaines entreprises annoncent 4% à grand renfort de presse, il y a loin de la coupe aux lèvres pour tous les salariés.

La corporation minière a imposé en 1946 la mise en place du régime particulier de protection sociale et de retraite.

C'est ce que le gouvernement, la CANSSM, les Caisses régionales veulent liquider avec la bienveillance des représentants d'autres syndicats.

C'est tout le régime spécial qui est menacé dans son existence...

Mercredi dernier, les mineurs étaient plus de 2 000, venus de tous les bassins, à manifester devant leur caisse nationale de sécurité sociale et devant le ministère de la santé à l'appel de toutes les fédérations nationales.

Dans les IEG malgré les luttes des retraités et veuves, le patronat et le gouvernement ont découpé les pensions du salaire national de base en les indexant sur l'indice des prix.

Cela contribue à une diminution de leurs ressources que seule une indexation sur le salaire annuel moyen des actifs peut endiguer.

Chers camarades,

Durant ces quatre jours, c'est vous qui allez faire le débat, faire votre analyse de l'activité menée dans cette période, du terrain jusqu'à la Confédération en passant par l'Union Départementale et la Fédération. Et ce sera à vous, ensuite de décider des orientations pour les trois années à venir.

Nous devons conduire ce débat d'autant plus sereinement et avec toute la rigueur nécessaire que, durant ces trois années, même si des carences ont été notées dans certains domaines, nous avons poursuivi les pas décisifs quant à l'appropriation de la vie, de la maîtrise des orientations de la Fédération par les syndiqués et les syndicats.

La volonté de transparence totale pour que toutes les questions soient portées à la connaissance des syndiqués est un fait marquant de ces trois années écoulées.

Si nous voulons donner du tonus à nos luttes futures, il est nécessaire que nous prenions conscience de ce que nous avons bâti collectivement.

Si nous n'allons pas nous plaindre, bien au contraire, que l'on s'approprie nos idées, sachons que c'est là le résultat de notre syndicalisme.

La lutte syndicale telle que nous la concevons à la CGT a ceci d'irremplaçable qu'elle permet de combattre la technocratie dans ce qu'elle a de plus inhumain, sur son propre terrain, grâce à l'appropriation des enjeux par ceux qui luttent. C'est là un des éléments essentiels du rapport de force.

Non, décidément, à la CGT, il n'y a pas une "élite éclairée" qui saurait ce qui est bon pour les autres, pour le pays, pour l'avenir.

Au contraire, plus les questions sont complexes et mieux elles doivent être saisies par le plus grand nombre. C'est un des buts et des moyens du développement de notre syndicalisme.

Mes Chers camarades, notre bilan, c'est le bilan d'équipes syndicales dans tout le pays, d'une génération militante, qui a le sentiment d'avoir œuvré pour que les engagements pris entrent dans la vie. Cela ne s'est pas toujours fait sans douleur, il y a eu des désaccords, mais le résultat est là, nous sommes là.

Tout le monde se cherche, mais nous, nous avons des convictions, nous les affirmons haut et fort.

Nous avons une conviction essentielle : Les salariés veulent un syndicat qui s'occupe d'eux.

Alors durant ce congrès occupons-nous de nous, de notre syndicalisme, pour être encore mieux à la disposition des salariés pour agir avec eux.